

Sous les lignes, prudence :
restons à distance.



www.sousleslignes-prudence.com



Toulouse, le 2 juin 2015

RTE et ERDF lancent une nouvelle campagne d'information sur les risques électriques pour les personnes exerçant des activités à proximité des lignes

A travers une nouvelle campagne d'information « Sous les lignes, prudence : restons à distance », les gestionnaires des réseaux d'électricité RTE et ERDF sensibilisent le grand public et les professionnels aux risques électriques. Le site Internet www.sousleslignes-prudence.com, des vidéos et des brochures d'information apportent de nombreux conseils de sécurité pour les personnes exerçant des activités à proximité des lignes électriques (pêcheurs, agriculteurs,...), pour éviter tout risque de brûlure ou d'électrocution.

Les sportifs de plein-air, pêcheurs, agriculteurs, professionnels du BTP ou encore les amateurs de bricolage sont les principaux publics auxquels s'adresse cette campagne de sensibilisation. Même sans contact direct avec une ligne, si des distances de sécurité ne sont pas respectées, un arc électrique peut se former et provoquer des brûlures après une électrisation, voire une électrocution. C'est pourquoi il est vital de respecter ces règles de sécurité.

RTE et ERDF invitent le grand public et les professionnels à découvrir sur le site www.sousleslignes-prudence.com de nouvelles vidéos, réalisées à partir de situations réelles déjà rencontrées, pour leur permettre d'éviter les dangers électriques lorsqu'ils exercent des activités aux abords des lignes. Ces conseils de sécurité sont relayés par des brochures adaptées à chaque public et distribuées par ERDF, RTE et leurs partenaires.

Parmi les conseils les plus essentiels, il est recommandé :

- D'éviter de s'approcher des lignes électriques et de rester vigilant à leur approche.
- De ne jamais tenter de récupérer un objet accroché à une ligne.
- De ne jamais s'introduire dans un poste de transformation électrique, au risque d'être électrocuté.
- En cas d'accident, d'avertir les pompiers (18) ou la gendarmerie (17).
- Pour les pêcheurs, de manipuler les cannes à pêche en position horizontale et loin des lignes, et de vérifier qu'aucune ligne électrique n'est située à proximité du lieu de pêche.
- Pour les adeptes des sports et loisirs de plein-air (cerf-volant, aviation de tourisme, activités nautiques à voile, parapente...), de prêter attention aux courants et aux vents, car en dérivant, les sportifs peuvent être amenés à se rapprocher d'une ligne ou d'un pylône et risquer ainsi une collision ou la formation d'un arc électrique.
- Les agriculteurs, professionnels du BTP, loueurs de matériel (tel que des nacelles) sont invités à ne pas manœuvrer sous des lignes avec des engins de grande hauteur et à déclarer leurs travaux au préalable, conformément à la réglementation.
- De ne pas faire de feu à proximité d'une ligne électrique, et pour les propriétaires de terrains traversés par des lignes, de réaliser leurs opérations d'élagage avec la plus grande prudence et dans le respect des consignes communiquées préalablement par RTE et ERDF.



Avec le lancement de cette nouvelle campagne RTE et ERDF, entreprises de service public, souhaitent faire connaître le plus largement possible ces conseils de prudence, et continuer à renforcer la sécurité des populations.

RTE, Réseau de Transport d'Électricité, est une entreprise de service. Notre mission fondamentale est d'assurer à tous nos clients l'accès à une alimentation électrique économique, sûre et propre. RTE connecte ses clients par une infrastructure adaptée et leur fournit tous les outils et services qui leur permettent d'en tirer parti pour répondre à leurs besoins, dans un souci d'efficacité économique, de respect de l'environnement et de sécurité d'approvisionnement en énergie. A cet effet, RTE exploite, maintient et développe le réseau à haute et très haute tension. Il est le garant du bon fonctionnement et de la sûreté du système électrique. RTE achemine l'électricité entre les fournisseurs d'électricité (français et européens) et les consommateurs, qu'ils soient distributeurs d'électricité ou industriels directement raccordés au réseau de transport. 105000 km de lignes comprises entre 63 000 et 400 000 volts et 48 lignes transfrontalières connectent le réseau français à 33 pays européens, offrant ainsi des opportunités d'échanges d'électricité essentiels pour l'optimisation économique du système électrique. RTE emploie 8500 salariés.

Pour en savoir plus : www.rte-france.com

ERDF est une entreprise de service public, gestionnaire du réseau de distribution d'électricité qui emploie 38000 personnes. Au service de 35 millions de clients, elle développe, exploite, modernise 1,4 million de kilomètres de réseau électrique basse et moyenne tension (220 et 20.000 Volts) et gère les données associées. ERDF réalise les raccordements des clients, le dépannage 24h/24, 7J/7, le relevé des compteurs et toutes les interventions techniques. Elle est indépendante des fournisseurs d'énergie qui sont chargés de la vente et de la gestion du contrat de fourniture d'électricité.

Pour en savoir plus : www.erdf.fr

Contact Presse : RTE

Mme Christelle LARCHIER - Tél. : 05 62 14 93 81 - Port : 06 29 99 92 57

E-mail : christelle.larchier@rte-france.com

Contacts Presse : ERDF

Ariège - M. Christophe MIROUSE - Tél. : 06 71 71 05 05

Aveyron - Mme Candie MERLHE - Tél. : 06 85 61 75 19

Gers - M. Christian BRESSON - Tél. : 05 62 60 37 02

Haute-Garonne - M. Léonard DORDOLO - Tél. 05 67 77 88 44

Hautes-Pyrénées - Mme Michèle GASSIAT - Tél. : 05 59 14 41 25

Mme Marion ALBERNY - Tél. : 05 59 14 41 28

Lot, Tarn et Garonne - M. Daniel VASSILIADIS - Tél. : 06 87 60 70 70

Tarn - M. Jean-Marc LEGEAY - Tél. : 06 64 34 87 47

Gestion des relations Presse :

TAPEZ DIÈSE - 12 rue du Palais de l'Ombrière - 33000 BORDEAUX

Tél. : 05 57 57 85 06 - Fax : 05 56 51 76 78

E-mail : infopresse@tapezdiese.com

Dans les parutions presse, la mention RTE et ERDF doit être citée.